

le titre de *The People of the Deer*. Il convient, je crois, de signaler cet ouvrage à l'attention de la Chambre et à celle du ministre et de ses fonctionnaires. En publiant ce livre, M. Farley Mowat, a rappelé de façon vivante aux Canadiens qu'il existait des Esquimaux établis à l'intérieur des terres et en proie à de graves problèmes. Coïncidence étonnante, mon honorable ami de droite a en ce moment même sur son bureau un exemplaire de cet ouvrage. Ce fait confirme peut-être l'opinion que j'ai exprimée tantôt, savoir que ce livre présente, relativement au sujet qui nous occupe, une certaine importance.

L'auteur de l'ouvrage est un jeune homme dont les travaux littéraires semblent devenir de plus en plus lus. On a publié aux États-Unis un certain nombre de ses œuvres. Autre coïncidence, je le connais parce qu'il a fréquenté l'école secondaire de ma propre ville. Cet ouvrage de Farley Mowat a donné lieu à de grandes controverses. Il constitue vraiment une terrible accusation, et là j'emploie un euphémisme,—à l'endroit des fonctionnaires qui sont actuellement responsables des affaires des Esquimaux. Le livre décrit ce qui est arrivé à une petite tribu d'Esquimaux de l'intérieur connue sous le nom de Ihalmiut. On me pardonnera ma prononciation car on comprendra que ma formation scientifique relativement à la langue esquimaude a été négligée. L'auteur soutient que cette tribu a été anéantie par la famine même et que les fonctionnaires responsables n'ont pas attaché assez d'importance au rapport que lui-même et d'autres savants ont transmis relativement à ce cas particulier. Il dit que les secours, lorsqu'on les a envoyés, arrivèrent trop tard, étaient insuffisants et ne comprenaient pas les approvisionnements requis.

L'ouvrage signale que pour venir en aide à ces Esquimaux, on leur a donné de l'emploi au sein de certaines entreprises privées de pêche et que, ces industries ayant failli à cause de l'absence de marché ou pour quelque autre raison,—il arrive que des faillites surviennent,—les Esquimaux ont été abandonnés à leur propres ressources et se sont trouvés en une situation infiniment pire qu'auparavant. On les avait arrachés à leur mode ordinaire de vie alors qu'ils dépendaient de l'existence du caribou ou, comme M. Mowat les appelle, des cerfs. C'est cette dépendance qui a inspiré à M. Mowat le titre de son ouvrage, *The People of the Deer*. L'auteur insiste grandement sur la nécessité de préserver les troupeaux de caribous, point que devrait étudier à fond le ministère.

Je crois qu'il existe actuellement une certaine collaboration entre les provinces et le

[M. Knight.]

gouvernement fédéral relativement à la préservation de la faune. Je sais que ma propre province a accordé sa collaboration. On a limité le nombre de caribous qui peuvent être abattus; pour ma part, j'espère qu'on interdira entièrement aux touristes de tuer ces caribous, surtout lorsqu'il s'agit de touristes qui vont dans ces régions en avion et qui en détruisent un grand nombre. C'est une source d'alimentation qu'on devrait réserver aux Esquimaux.

Je dois être juste dans mes remarques; il faut signaler que le livre de M. Mowat a été fortement critiqué dans certains milieux, notamment dans une recension par un dénommé A. E. Porsild, qui fut pendant plusieurs années haut fonctionnaire au ministère des Mines et Ressources. On a accusé M. Mowat de mêler beaucoup de fiction aux faits. Je ne pense pas qu'il ait voulu que son livre soit considéré comme un traité purement scientifique. C'était une histoire romancée. Mais si les faits sur lesquels il a fondé son récit sont comme il les décrit, je suis d'avis qu'ils constituent un fort réquisitoire contre la façon dont on administre les affaires esquimaudes.

Les réponses qu'on a données aux questions que j'ai inscrites au *Feuilleton* à ce sujet au cours de la dernière législature ne m'ont guère satisfait. À mon avis, elles étaient passablement vagues et il m'a semblé que le ministère n'était pas très bien renseigné sur la question, comme la chose semblait évidente d'après les réponses qu'on a données à mes questions.

Il y a certaines autorités en la matière. Il va sans dire, il est difficile de trouver des gens qui s'y connaissent dans les questions de ce genre, à cause du climat rigoureux et des difficultés de transport dans la région. Pour ces raisons, des enquêteurs particuliers ou des hommes de science ne peuvent aller passer un ou deux ans dans la région, car ils ne peuvent compter que leur subsistance sera assurée, s'ils n'ont pas l'appui d'organismes comme les gouvernements. Les renseignements dont nous disposons résultent des travaux qui ont été faits par certaines personnes qui en quatre ou cinq occasions différentes se sont rendues dans ces régions au nom du gouvernement. Mais ce que prétend M. Mowat, c'est que le travail n'a pas été couronné de trop de succès quant à l'amélioration de l'état de choses qu'il a mentionné.

Je vous renvoie à une autorité que je ne citerai pas, me contentant de mentionner son nom. Les honorables députés pourront la consulter eux-mêmes. Je parle de M. M.-J. Miche, du musée national de France, qui a visité en 1951 le pays des Ihalmiuts. Il décrit ce qu'il y a vu.